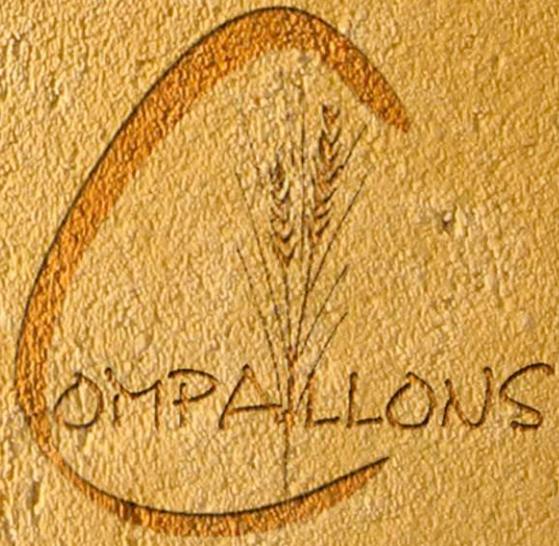


# LES COMPAILLONS

Réseau Français de la Construction en Paille



[www.compailleurs.fr](http://www.compailleurs.fr)

Identification de l'association :

Nom : « Les Compailleurs » Réseau Français de la Construction en Paille

Sigle : RFCP

Objet : l'association a pour objectif de promouvoir la construction en bottes de paille et de professionnaliser la filière paille dans le bâtiment comme moyen de lutter socialement contre la dégradation de l'environnement.

Siège social /

Adresse postale : Liffernet 46100 Lunan

Tel : 09 64 42 90 04

courriel : [info@compailleurs.fr](mailto:info@compailleurs.fr)

numéro de SIRET : 49820685300018

code APE : 918E

Création : Octobre 2005

Identification du responsable :

Philippe Liboureau

Fonction : Président

Tel : 0678055257

courriel : [asso@compailleurs.fr](mailto:asso@compailleurs.fr)

Données chiffrées sur l'association :

Nombre d'adhérents : 367 dont 93 structures( professionnelles, associatives et institutionnelles)

Nombres de salariés : 1

Budget 2008 : 53000€



**Philippe Liboureau Artisan formateur**

**Président**

Bureau

Groupe recherche financement,

Relationnel

Groupe auto-construction

Groupe organisation des rencontres

**André de Bouter Editeur et formateur**

Bureau

Groupe organisation des rencontres

Groupe web, communication

**Luc Floissac Conseiller environnemental / chercheur à l'école d'architecture de Toulouse**

Porte parole

Groupe recherche financement,

Groupe règles professionnelles

**Jean-Baptiste Thévard Artisan formateur**

Groupe règles professionnelles

Statuts et règlement intérieur

**Christine Pichon Infirmière, auto constructrice**

Bureau

Secrétaire du CA et du bureau

Référent du groupe web, communication

Groupe organisation des rencontres

**Christelle Dupont Artisan formatrice**

Groupe auto-construction

Groupe organisation des rencontres

Statuts et règlement intérieur

**Dirk Eberhard Artisan formateur**

Groupe formation, base de données

**Eric Handrich Artisan formateur**

Bureau

Groupe formation, base de données

Groupe recherche financement,

Relationnel

**Julie Laurin Artisan formatrice**

Bureau

Trésorière

Groupe web, communication

**Julien Noury Ingénieur Artisan formateur**

Groupe formation, base de données

Groupe techniques, expérimentations

Groupe règles professionnelles

**Cédric Hamelin Architecte Infographiste**

Groupe techniques, expérimentations

Graphisme

**Alain David Militant**

Groupe recherche financement, relationnel

Groupe auto-construction

**Julien Demarque Ingénieur**

Groupe règles professionnelles

**Romina Zwahlen**

Employée, 26h/semaine

Groupe web, communication

Groupe organisation des rencontres



L'engouement actuel pour la construction en bottes de paille est emblématique de la volonté d'un nombre de plus en plus important de nos concitoyens de construire des bâtiments respectueux de l'environnement. Ceci passe notamment par l'utilisation de matériaux performants sur le plan thermique, renouvelables du point de vue des ressources mobilisés, à faible contenu en énergie grise, et préservant la santé humaine.

Depuis plusieurs années, des bâtiments privés ou publics ont été réalisés en bottes de paille. Ils ont contribué à créer un phénomène d'exemplarité de la part des collectivités locales et territoriales dans lesquelles ils ont vu le jour.

Associés à une conception bioclimatique, les bâtiments construits en bottes de paille offrent des niveaux remarquables de confort et d'économie d'énergie. Par ailleurs, le matériau paille permet la valorisation de ressources et de dynamiques locales dans le domaine du bâtiment (artisans, bureaux d'études, architectes...), mais aussi agricole en ouvrant des débouchés à des productions associées à l'alimentation humaine. Par ailleurs, la réalisation de bâtiments économiques à construire et à chauffer est vertueuse sur le plan social.

Malgré tout, le développement de la construction en paille se heurte à plusieurs problématiques :

- le matériau paille souffre d'un manque de reconnaissance officielle. L'accession à la garantie décennale des entreprises qui mettent en œuvre la paille en est compliquée.
- le manque de professionnels formés pour répondre à une demande grandissante supérieure à la capacité de réponse des architectes et artisans qui ont choisi d'utiliser ce matériau.
- Le manque d'information de la population, de ses élus mais aussi des techniciens qui complique parfois l'obtention de permis de construire.

Le Réseau Français de Construction en Paille a été créé pour faire face à ces problématiques. Couvrant tout le territoire français, il est composé de 350 adhérents et compte actuellement 59 structures professionnelles (bureaux d'architectes, SCOPs, artisans, bureaux d'études), 31 associations, 3 collectivités et une banque.

Il publie un magazine trimestriel « infopaille » téléchargeable gratuitement via Internet ainsi qu'une lettre d'information régulière réservée aux adhérents. Un site Internet et un forum de discussion permettent de compléter ces outils d'information.

Il participe aux grandes rencontres européennes et mondiales consacrées à la construction en bottes de paille et est présent lors des événements nationaux traitant de construction écologique et de bâtiment durable.

Le Réseau a mis en place des ateliers de travail qui fonctionnent de façon permanente avec l'appui d'intervenants extérieurs.

Du fait de la répartition géographique de ses membres sur tout le territoire français, le réseau propose deux fois par an (au printemps et à l'automne) des rencontres nationales. Celles-ci sont systématiquement organisées dans des régions différentes, en relation avec les acteurs locaux associatifs, professionnels et institutionnels impliqués dans le développement durable.

- Les autoconstructeurs.
- Les structures professionnelles (architectes, maîtres d'œuvre, entreprises artisanales et industrielles) impliquées dans le bâtiment durable, en cours de reconversion ou en attente d'information sur ces métiers et ces techniques nouvelles.
- Les institutions instruisant les permis de construire (DDE, CAUE, ABF,...)
- Les associations et agences institutionnelles (ADEME, Point info-énergie,...)
- Les collectivités territoriales
- Les maîtres d'ouvrage publics et privés

Les interlocuteurs du Réseau Français de Construction en Paille sont nombreux, on citera pour mémoire et de manière non exhaustive :

- Les autoconstructeurs
- etc.







Un site internet est à disposition. Il centralise les informations utiles aux initiés et permet une première approche au plus grand nombre.


Réseau Français de la Construction en Paille

[Présentation](#) - [Contact](#) - [Adhésion](#) - [Nos partenaires](#) - [Les rencontres](#) - [Info Paille](#) - [À télécharger](#) - [Stages](#) - [Enquête Paille](#) - [Forum-Blogs](#)

**Annonces -**

- [Participez à l'enquête des maisons en paille](#)
- [Livres et DVD sur la construction en boîtes de paille en vente sur le site](#) : [catalogue](#) et [bon de commande](#)
- [les compte rendu des rencontres de Novembre à Eyranne](#) seront bientôt disponibles ici

---

**- Présentation -**

Le Réseau Français de la Construction en Paille®, aussi appelé "Les Compailleurs" est une association loi 1901 qui a pour but de réunir les différents acteurs et actrices de la construction en paille en France. Ses adhérents sont :

- des auto-constructeurs
- des artisans
- des architectes
- des maîtres d'ouvrage
- des fournisseurs
- des associations

Le but de notre travail est de stimuler le développement de la construction en paille. Ainsi bien pour des particuliers que pour les professionnels. Nous nous réunissons 2 fois par ans et nous éditons le bulletin de liaison "Info Paille".

Notre charte [\(PDF\)](#)

[Retour](#)

**Le premier ERP (Établissement Recevut du Public) en boîtes de paille en France, Deux-Sèvres**



[Participez à l'enquête sur la construction paille en France](#)




**- Les rencontres -**

**Rencontres en France**

Nous organisons deux rencontres par an avec pour but de :

- se rencontrer
- organiser l'association et la filière
- faire connaître la construction en paille.

**Les rencontres nationales qui ont eu lieu :**

- 2008
  - 8-11 Novembre, Haute-Vienne [Compte rendu](#) [liens](#) [liens](#) [disponible](#)
  - 1ères années de la formation aux métiers de l'écoconstruction [Compte rendu](#) [liens](#) [disponible](#)
  - "Festipaille 2008" les 10, 11 et 12 Mars à Goulber dans le Tern dans le cadre de la foire "Bicyclette"
- 2007
  - 1-4 nov. Mayenne [Compte rendu](#)
  - Présentations des différentes techniques de construction: CST, Pascal Thévenet, le GREB, Amasobis (maisons portiques)
  - "Festipaille 2007" 25-26 mai, Deleux [Compte rendu](#)
  - vidéo [conférence aux JP Orléans et Saumur Courmayeur](#)
- 2006
  - 11-12 nov, Deux-Sèvres [Compte rendu](#)
  - 6-8 mai, Deux-Sèvres [Compte rendu](#) [Retour sur le 1er forum pour JP Thévenet](#)

**Prochaine rencontre nationale :**

- Festipaille du 30 mai au 1 juin 2009 (Lieu à déterminer)

**Rencontres internationales:**

- Rencontres Européennes en Allemagne, 9-12 Août 2007 [Compte rendu](#)
- International Straw Bale Building Conference (ISBBC) en Canada, 2006
- International Straw Bale Building Conference (ISBBC) en Danemark, 2004

[Retour](#)

**- Info Paille -**

Nous éditons le bulletin de liaison "Info Paille". Il est à télécharger gratuitement :

- InfoPaille N° 1 [\(PDF\)](#)



0 100 200  
kilomètres

**Maison à ossature bois type portique. Isolation totale en boîtes de paille (murs et toiture)**




**Courges**



GOMPAILLONS

Réseau Français de la Construction en Paille



Le Réseau a mis en place des ateliers de travail au sein de l'association qui fonctionnent de façon permanente avec l'appui d'intervenants extérieurs.

ATELIER REGLES PRO

LES COMPAILLONS Réseau Français de la Construction en Paille

05032009 Construction en bottes de paille: Cahier des clauses techniques Version: 1.2.7

**Le concepteur prendra en compte les Documents Particuliers de Matière des baux réduits. Il prendra en compte des baux plus élevés.**

**6.7 Barrière anti-humidité / coupure capillaire.**

**6.7.1 Cas général**

- Une barrière anti-humidité, ou une coupure capillaire, doit être placée sous la première rangée de bottes. (sauf si cette barrière a déjà été faite sur le mur porteur).
- La barrière anti-humidité est constituée d'un matériau étanche à l'eau (feuille plastique d'épaisseur supérieure à 200µ, feuille godivolle, etc.) ou d'une membrane insensible à l'eau appliquée sous forme liquide.

**Commentaire :**  
 Cette coupure de capillaire, réalisée dans les matériaux prévus par le DTU 20.7, sera mise en place par l'entrepreneur lors de la réalisation de la structure porteuse.  
 Elle sera la préposée à être celle-ci et la maçonnerie.

**6.7.2 Cas particulier : coupure capillaire drainante**  
 Une coupure capillaire drainante peut être faite de gravier ou de tout autre matériau drainant qui empêche la remontée capillaire de l'humidité.

**6.8 Isolation thermique de l'interface soubassement / bas de mur**  
 Afin d'éviter d'éventuels problèmes de condensation au niveau de l'interface entre le soubassement et le mur face des dispositions suivantes est prescrites pour la réalisation du soubassement :

- Utilisation d'un matériau isolant (bois de pierre posée, béton de polystyrène, tout autre matériau adéquat).
- Isolation thermique de soubassement (de préférence par l'extérieur).
- Tout autre disposition assurant l'absence de risque de condensation.

**6.9 Gestion du rejaillissement en bas de mur.**  
 Le bas des parois en bottes de paille soumises aux rejaillissements peut être protégé par :

- Un enduit étanche à l'eau.
- Un bardage en bois étanche à l'eau.
- Tout autre dispositif adéquat.

**Figure 2: Exemple de lit de soubassement / paroi en paille**

1: Soubassement, 2: Barrière anti-humidité, 3: Isolation thermique intérieure, 4: Coupure capillaire, 5: Lisse basse, 6: Goutte d'eau, 7: Complément d'isolation de la lisse basse, 8: Plinthe, 9: Montant d'ossature, 10: Botte de paille, 11: Parement intérieur, 12: Parement extérieur.

Ref. :		Construction en bottes de paille
Edition :	1	Cahier des clauses techniques
Révision :	1.1.3	
Date :	08-10-2008	

**1 SOMMAIRE**

**1.1 Note de présentation du rédacteur**  
 Ce document est un support de travail pour le groupe de travail « règles de construction en bottes de paille ». Tant qu'il n'est pas approuvé par les autorités contractuelles et ne saurait engager la responsabilité du réseau français ses membres.

**1.2 Un peu d'histoire**  
 La construction de bâtiments en bottes de paille existe aux USA depuis la fin du 19<sup>ème</sup> siècle, des églises, des écoles. Ces bâtiments, encore actuellement en conservation.

En France des bâtiments industriels et des logements ont été réalisés en l'exemple le plus connu est la maison «Feuilles» construite en 1921 à Montargis, treillis en bois et remplissage en bottes de paille.

A l'heure actuelle, ce type de construction bénéficie d'un cadre réglementaire allemand et en Autriche. Au Royaume Uni, elle est validée par les autorités grande taille, à structure porteuse, avec ou sans étage, recevant ou non du public.

En Autriche, une filière de production de bâtiments préfabriqués isolés en paille des bâtiments passifs (consommation d'énergie pour le chauffage < 15 kWh/m<sup>2</sup> de vue de leur empreinte écologique).

En Suisse, la construction de bâtiments passifs en paille est portée par des associations.

En France, des logements en bottes de paille ont été construits le plus souvent. Une expérimentation réalisée avec le soutien de la FED et de l'ADEME a été permise de disposer de premières données chiffrées, en terme de résistance à feu, tenue à l'arrachement des enduits, perméabilité à la vapeur d'eau sur les de construction.

Aujourd'hui, des bâtiments publics (écoles, crèches, espaces d'accueil...), de projet ou en construction grâce à des Maîtres d'Ouvrages responsables, des Contrôleurs Techniques conscients et des Entreprises spécialisées. Des projets bâtiments économiques et performants sont lancés et devraient voir le jour en 2010.

Déviante, la construction en bottes de paille contemporaine concerne la Associée ou non à une structure porteuse en bois, métallique ou en béton, elle individuelle, immobilière à étages, les locaux de bureaux, les hangars industriels pour l'isolation thermique en réhabilitation.

**1.3 Idées directrices**  
 Le mode « construction en bottes de paille » est encore marginal en France. Les concepteurs désireux de l'utiliser sont souvent désemparés par la démarche à accomplir pour arriver à un résultat, notamment en ce qui concerne l'organisation des chantiers et l'obtention de contrats d'assurances construction et d'ouvrage. En effet, il n'existe pas de document réglementaire français décrivant la construction en bottes de paille. C'est pourquoi, le groupe « Règles professionnelles » du Réseau Français de Construction en Paille a souhaité innover en la matière, en proposant ici un texte qui répond à ces différentes préoccupations. On notera toutefois, que ce document ne couvre pas l'ensemble des techniques de construction en bottes de paille pratiquées à ce jour en France comme à l'étranger mais est représentatif d'un consensus professionnel.

en bottes de paille  
 clauses techniques

RFCP  
 Page n°47

Figure 14. Exemples de fixation de menuiserie sur ossature avec interface pré-cadre / enduit et pré-cadre / plaques.

**14.3 Interface menuiserie extérieure – parois en bottes de paille enduite**  
 Menuiserie et revêtement extérieur sont raccordés :

- Par un retour du revêtement extérieur sur le tableau.
- Par un encadrement (bois, métal, ...).
- Par accueil de l'enduit dans une feuillure.
- Par une trame enduite de raccordement
- Par toute autre solution adaptée et garantissant une étanchéité à l'air et à l'eau

Les interfaces sont décrites dans les § 7.2 et § 8.4

**14.4 Gestion de l'étanchéité des tableaux à l'eau de pluie**  
 Voir § 16.

**14.5 Occultations et fermetures**

**14.5.10 Fixation des occultations et fermetures dans un système constructif «caisson de bois »**  
 Si nécessaire, un renfort est réalisé dans les ossatures afin de permettre la fixation des arrêts de vantaux.

**14.5.11 Fixation des occultations et fermetures dans un système constructif « structure bois »**  
 Si nécessaire, un renfort est réalisé dans les ossatures afin de permettre la fixation des arrêts de vantaux. Dans le cas des bottes de paille enduites : les occultations extérieures ne doivent pas être fixées dans l'enduit mais sur un élément de structure dimensionné à cet effet.

**14.6 Exécution des travaux de menuiseries intérieures**  
 Les conditions de pose des menuiseries intérieures sont identiques à celles des menuiseries extérieures à l'exception des travaux d'étanchéité à l'eau ou le cas échéant à l'air qui ne sont pas requis.

**14.7 Contrôle de qualité**  
 Un contrôle de qualité est réalisé sur site conformément au § 11.10



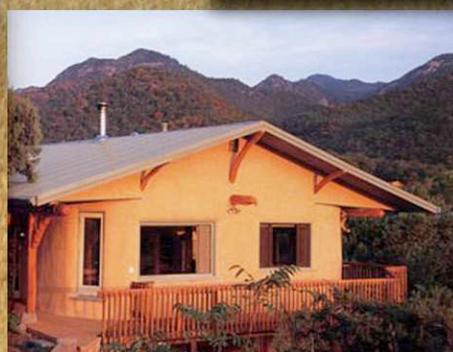


Des maquettes grandeur nature sont présentées lors des salons. Elles présentent différentes techniques de mise en oeuvre ayant toutes démontrées leur pérennité parmi les réalisations existantes.



Des milliers de réalisations existent de part le monde.  
Elles constituent un laboratoire construit riche d'enseignements tout en affirmant le réalisme de la démarche.

REALISATIONS



LES COMPAILLONS  
Réseau Français de la Construction en Paille

